

Rénovation du Certificat d'aptitude professionnelle « Métiers de la coiffure »



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



1 er Juillet 2019

Lycée Antoine

Chenôve

(PNF Paris du 07/05/2019)

www.ac-dijon.fr

Référentiel des activités professionnelles

Définition de l'emploi *...professionnel qualifié spécialisé dans :*

- Les **techniques de base** d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine
- **L'accueil de la clientèle**
- **Le conseil et la vente** de services et de produits

Référentiel des activités professionnelles

2 pôles d'activités

- **P1 : Réalisation de prestations de coiffure**
- **P2 : Relation avec la clientèle - Participation à l'activité de l'entreprise**

Référentiel de certification

1 pôle => 1 bloc de compétences 1 => 1 unité
écrit en blocs de compétences



2 blocs

Bloc 1 => Réaliser des prestations de coiffure

**Bloc 2 => Établir une relation avec la clientèle et
participer à l'activité de l'entreprise**

Référentiel de certification

1 bloc = 1 compétence globale
= 3 compétences terminales

- Les compétences terminales sont déclinées en compétences détaillées et observables

Pour chaque compétence de chacun des blocs, identification des :

- ressources nécessaires au développement des compétences ciblées
- savoirs liés aux savoir-faire => savoirs associés

Référentiel de certification

Bloc 1 : Tableau synoptique des compétences

Compétence globale	Compétences terminales		Compétences détaillées		
C1 Réaliser des prestations de coiffure	C1.1	Élaborer un diagnostic	C1.1.1 : Réaliser un diagnostic C1.1.2 : Formaliser le diagnostic		
	C1.2	Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire	C1.2.1 : Réaliser un shampoing C1.2.2 : Réaliser un soin capillaire		
	C1.3	Réaliser des techniques de base de coiffure	C1.3.1	Réaliser des techniques de coupe	C1.3.1.1 Réaliser une coupe femme C1.3.1.2 Réaliser une coupe homme
			C1.3.2	Réaliser des techniques de couleur	C1.3.2.1 Réaliser* une coloration <i>*exécuter sans concevoir</i> C1.3.2.2 Réaliser* un effet de couleur <i>*exécuter sans concevoir</i>
			C1.3.3	Réaliser des techniques de forme et de coiffage	C1.3.3.1 Réaliser une mise en forme temporaire C1.3.3.2 Réaliser* une mise en forme durable par enroulage <i>*exécuter sans concevoir</i> C1.3.3.3 Réaliser un coiffage

Savoir- faire

Indicateurs d'évaluation

Indicateurs spécifiques au savoir-faire

.....

Indicateurs transversaux aux savoir-faire

Organisation et installation rationnelles du poste de travail

Entretien des matériels, du linge, postes et espaces de travail

Techniques maîtrisées en respectant :

- *la réglementation en vigueur*
- *le confort du ou de la client(e)*
- *les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie*
- ***une démarche respectueuse de l'environnement***
- *une chronologie et une ***durée des opérations adaptées****

Savoirs associés

Identification des contenus et limites de connaissances :

- Biologie appliquée
- Technologie
- Hygiène en milieu professionnel
- Santé et sécurité au travail
- Environnement professionnel

Compétence C1.3 : Réaliser des techniques de base de coiffure	
C1.3.1 Réaliser des techniques de coupe	
S1.3.1 : Savoirs associés à la compétence C1.3.1	Limites de connaissances
S1.3.1.1 Biologie appliquée	
.....
S1.3.1.2 Technologie	
.....
S1.3.1.3 Santé et sécurité au travail*	
<i>*En lien avec le programme de prévention santé environnement</i>	
.....
Commun à C1.1, C1.2 et C1.3	
S1.1/S1.2/S1.3 Environnement professionnel *	
<i>*En lien avec le programme de prévention santé environnement</i>	
.....

Référentiel de certification

Bloc 2 : Tableau synoptique des compétences

Compétence globale	Compétences terminales		Compétences détaillées
C2 Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise	C.2.1	Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous	C.2.1.1 Créer la relation client C.2.1.2 Recueillir les attentes du (de la) client(e) C.2.1.3 Prendre un rendez-vous C.2.1.4 Actualiser le fichier clientèle
	C.2.2	Conseiller et vendre des services, des matériels, des produits capillaires	C.2.2.1 Formuler un conseil C.2.2.2 Réaliser la vente C.2.2.3 Réaliser l'encaissement
	C.2.3	Contribuer à l'activité de l'entreprise	C.2.3.1 Exercer son activité au sein de l'entreprise C.2.3.2 Valoriser des produits et matériels dans différents espaces C.2.3.3 Participer à la gestion des stocks

C2 Établir une relation avec la clientèle et Participer à l'activité de l'entreprise

Savoir- faire

Indicateurs spécifiques au savoir-faire

Savoirs associés

Identification des contenus et limites de connaissances en lien avec la compétence détaillée concernée

Périodes de formation en milieu professionnel

Objectifs des PFMP

- Découvrir une entreprise dans son fonctionnement avec la diversité de ses activités ;
- S'insérer dans une équipe professionnelle ;
- S'adapter à différentes situations professionnelles et aux diverses demandes de la clientèle ;
- S'approprier l'accueil, la prise en charge de la clientèle, la vente-conseil ;
- Acquérir rapidité et dextérité gestuelle lors de la mise en œuvre de techniques de coiffure ;
- Mobiliser les savoirs associés dans l'exercice de ses activités.

Périodes de formation en milieu professionnel

Organisation des PFMP sur le cycle de 2 ans

12 semaines

- 1 ou plusieurs entreprises
- 2 à 4 périodes
- 1 période = 1 bilan
- Recherche, choix des lieux d'accueil, suivi de l'élève en milieu professionnel => de la responsabilité de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation

Une épreuve correspond à :

- l'évaluation d'**un bloc** de compétences
(savoir-faire et savoirs associés)
- **une unité certificative** du diplôme

Certification

Bloc 1

Bloc 2

UNITES PROFESSIONNELLES

Épreuves	Unités
EP1 – Techniques de coiffure	UP1
EP2 – Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	UP2

UNITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

Épreuves	Unités
EG1 – Français et histoire-géographie – enseignement moral et civique	UG1
EG2 – Mathématiques – Physique-chimie	UG2
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3
EG4 – Langues vivantes	UG4
Épreuve Facultative - Arts appliqués et cultures artistiques	UF



CAP « coiffure » <i>Défini par l'Arrêté du 22 juin 2007 (dernière session d'examen 2020)</i>		CAP « Métiers de la coiffure » <i>Défini par l'arrêté du ... 2019 (Première session d'examen 2021)</i>	
Domaine professionnel			
EP1 - Coupe et coiffage homme	UP1	EP1 - Techniques de coiffure	UP1
EP2 - Coupe, forme, couleur	UP2		
EP3 - Communication	UP3	EP2 - Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	UP2
Domaine général			
EG1 - Français et Histoire-Géographie	UG1	EG1 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique	UG1
EG2 - Mathématiques - Sciences	UG2	EG2 - Mathématiques – Physique-chimie	UG2
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	EG3 - Éducation physique et sportive	UG3
		EG4 - Langues vivantes	UG4
EF Épreuve facultative de langue vivante étrangère	UF		
		EF - Épreuve facultative d'arts appliqués et cultures artistiques	UF

CAP « coiffure » Défini par l'Arrêté du 22 juin 2007 (dernière session d'examen 2020)		CAP « Métiers de la coiffure » Défini par l'arrêté du ... 2019 (Première session d'examen 2021)	
Domaine professionnel			
EP1 - Coupe et coiffage homme <i>Pratique</i>	1h	EP1 - Techniques de coiffure	<i>Pratique</i> 4h15 <i>Écrit</i> 1h30
EP2 - Coupe, forme, couleur <i>Pratique</i> <i>Écrit</i> (avec arts appliqués)	2h30 2h30		
EP3 – Communication <i>Oral</i>	<i>0h15</i> <i>max</i>	EP2 - Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise <i>Oral</i>	<i>0h10</i> <i>+</i> <i>0h10</i> <i>max</i>

	Dénomination / Durée	Contenu	Détail durée et points
EP1	TECHNIQUES DE COIFFURE	- Coef. 13 - 5h45	+ PSE - Coef. 1 - 1h
Coef.14 6h45			
Partie 1 Partie pratique sur 50 pts	Coupe, coiffage « homme » 1h	Coupe Coiffage	
Partie 2 Partie pratique sur 150 pts	Coupe, couleur, forme « femme » 3h15	Partie 2A : Coloration d'oxydation + shampooing + permanente	Coloration, shampooing : 1h15 /40 pts Permanente : 0h45 /30 pts Montage
		Partie 2B : Coupe, mise en forme/coiffage	1h15 Coupe /40pts Mise en forme/Coiffage /40 pts
Partie 3 Partie écrite sur 60 pts	... mobilisant les savoirs associés 1h30	Évaluation des savoirs associés du pôle 1 qui prend appui sur un(e) ou plusieurs - situations professionnelles contextualisées ; Et - un ou plusieurs documents ressource relatifs à la profession. <i>Évaluation dissociée des parties 1 et 2</i>	
EP2	RELATION AVEC LA CLIENTELE ET PARTICIPATION A L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE		
Coef.3			
Partie orale	0h20 max	Partie 1 : « Mise en situation de vente-conseil »	0h10 /45 pts
		Partie 2 : Évaluation des savoirs associés du pôle 2 (questionnement contextualisé)	0h10 max /15 pts

	Dénomination / Durée	Contenu	CCF	
			Etablis sement	Entreprise
EP1	TECHNIQUES DE COIFFURE - Coef. 13 - 5h45			
Partie 1 Partie pratique	Coupe, coiffage « homme »	Coupe Coiffage	X	
Partie 2 Partie pratique	Coupe, couleur, forme « femme »	Partie 2A : Coloration d'oxydation + shampooing + permanente	X	
		Partie 2B : Coupe, mise en forme/coiffage	X	
Partie 3 Partie écrite	... mobilisant les savoirs associés	Évaluation des savoirs associés du pôle 1	X	
EP2	RELATION AVEC LA CLIENTELE ET PARTICIPATION A L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE			
Partie orale	Partie 1 : « Mise en situation de vente-conseil »			X
	Partie 2 : Évaluation des savoirs associés du pôle 2		X	

EP1

L'évaluation porte, pour les compétences ciblées, sur :

- la maîtrise des savoir-faire professionnels ;
- l'aptitude à organiser son poste de travail, à respecter les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et à adopter une démarche respectueuse de l'environnement ;
- l'aptitude à mobiliser des savoirs associés du pôle 1.

EP1

Caractéristiques des modèles

Partie 1 : *Modèle masculin de 16 ans minimum*

Cheveux sur l'ensemble du cuir chevelu dont la longueur permet la réalisation de l'épreuve.

Partie 2 : *Un seul et même modèle féminin et majeur*, *pourvu de cheveux sur l'ensemble du cuir chevelu.*

- *La longueur doit être suffisante pour permettre la réalisation de la partie 2A et 2B (permanente et coupe).*
- *La chevelure doit présenter 1cm de repousses minimum pour la réalisation de la partie 2A (coloration),*

EP2

L'évaluation porte, pour les compétences ciblées, sur :

- la maîtrise des savoir-faire professionnels ;
- l'aptitude à communiquer ;
- l'aptitude à adopter une attitude professionnelle ;
- l'aptitude à mobiliser des savoirs associés du pôle 2.

CAP Métiers de la coiffure

Mise en œuvre à la rentrée 2019

**Mise à disposition d'un guide
d'accompagnement**

académie
Dijon



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



CAP Métiers de la coiffure

Echanges avec les participants